

TC Confignon

Rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 2010 à l'assemblée générale du Tennis Club de Confignon en février 2011

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé au contrôle des comptes du Tennis Club de Confignon pour la période du 1^{er} novembre 2009 au 31 octobre 2010.

Après avoir pointé par sondage les écritures, nous pouvons déclarer que les chiffres sont conformes à la réalité et que les livres sont tenus avec exactitude.

Nous avons constaté que le bilan et le compte pertes et profits de l'exercice mentionné concordent avec la comptabilité.

Le bilan au 31 octobre 2010 présente un total qui s'élève à CHF 111'661.51 alors que le résultat du compte pertes et profits laisse apparaître un bénéfice de CHF 2'387.50.

Ce bénéfice sera porté en augmentation de la fortune.

Nous reproduisons ces comptes en annexe au présent rapport.

Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'accepter les comptes qui vous sont présentés et de donner décharge à votre comité pour la gestion de l'exercice 2010.

Confignon, le 20 janvier 2011

Les vérificateurs des comptes

Victor Cesana

Daniel Ochsner